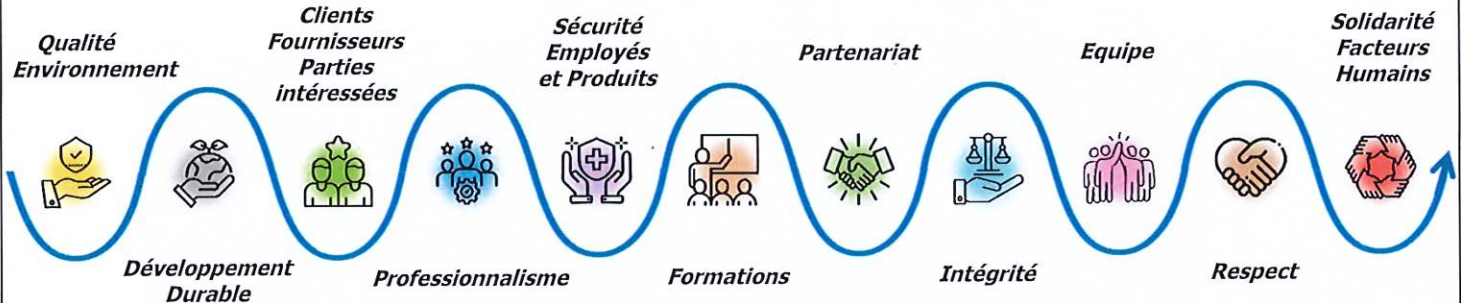


La protection de la Santé, de la Sureté – Sécurité, de l'Environnement et de la sécurité de nos produits est un fondement de notre système de management ainsi qu'un axe prioritaire pour notre société à tous les niveaux, dans toutes nos activités.



### 1. Protéger & Prévenir de toutes lésions corporelles et atteintes à la santé

- Tendre vers le « Zéro accident » :
  - Optimiser les conditions de travail pour prévenir les maladies professionnelles et les atteintes à la santé;
  - Systématiser la démarche d'évaluation des risques Santé / Sécurité (DUERP) et la mise en œuvre d'actions visant à les diminuer et à les maîtriser avec la compétence des parties intéressées (employés, fournisseurs, CSE SST...);
  - Prévenir les risques d'accidents et leurs conséquences en responsabilisant le personnel à la gestion des situations d'urgences par des actions de sensibilisation.

### 2. Respecter la réglementation et les autres exigences

- Garantir les droits humains de nos employés, ainsi que ceux du personnel de notre chaîne d'approvisionnement;
- Être conforme et respecter toutes les exigences légales et réglementaires Santé/ Sécurité/ Environnement;
- Respecter la législation douanière (OEA), fiscale et pénale, sensibiliser le personnel en matière de sureté –sécurité, prévenir et notifier tout incident;
- Surveiller et maîtriser les nuisances et les rejets dans l'air, dans l'eau et dans le sol pour préserver le milieu naturel;
- Mener des audits rigoureux et des auto-évaluations sur la conformité de nos engagements et sur la mesure de nos performances.

### 3. S'engager dans le Développement durable – réduction d'impact carbone

- Maîtriser nos impacts environnementaux en intégrant la préservation de l'environnement lors de la conception et de la modification de nos produits ainsi que nos procédés de fabrication;
- Maîtriser nos consommations d'énergies d'une part en exploitant les performances énergétiques de notre bâtiment (RT2012 pour le bâtiment administratif et RT2005 pour le côté production);
- Prévenir les risques de pollution accidentelle et d'incendie en responsabilisant le personnel à la gestion des situations d'urgences par des actions de sensibilisation;
- Garantir l'élimination et la valorisation de nos déchets par des organismes agréés;
- Réduire et trier nos déchets pour une meilleure valorisation de ceux-ci;
- Conduire l'intégration de la biodiversité dans nos espaces verts;
- Privilégier les fournisseurs proposant un approvisionnement par de l'électricité majoritairement renouvelable;
- Sensibiliser les salariés concernant la protection de l'environnement et le développement durable.

L'implication de l'ensemble du personnel sur les sujets Santé-Sécurité et Environnement tels que définis garantira l'atteinte de nos engagements partagés et apportera la démonstration :

**QUE NOS ACTIVITES INDUSTRIELLES SONT PLANIFIEES ET CONDUITES DANS LE RESPECT DE LA LEGISLATION APPLICABLE ET QUE LEURS IMPACTS SUR LA SANTE, LA SECURITE, L'ENVIRONNEMENT ET L'EMPREINTE CARBONE SOIENT EN CONSTANTE AMELIORATION.**

Gilles DARDENNE  
Directeur Général  
Avril 2024